

Déclaration du Pacte Progressiste Fin de vie

Nous, organisations de la société civile, organisations de composition et d'horizons très différents partageons la vision d'une société qui donne toute sa place à la liberté de conscience, la solidarité, la citoyenneté et l'émancipation.

Certaines militent depuis de nombreuses années pour une fin de vie qui respecte l'intégrité et les volontés de chacune et de chacun, d'autres se sont forgées plus récemment une conviction. Toutes partagent ce même constat : le cadre légal actuel doit évoluer afin de répondre au mieux aux besoins et aux attentes de nos concitoyens pour toutes les situations de fin de vie.

Nous choisissons de nous allier pour constituer une force progressiste et républicaine.
Nous nous retrouvons sur la base de valeurs et de convictions communes et en appelons :

- Au respect de la liberté de choisir et d'agir des personnes, de façon éclairée et sans pression.
- À l'effectivité des droits des personnes en situation de fin de vie, en particulier :
l'accès aux soins palliatifs sur tout le territoire en termes d'égalité,
le respect des directives anticipées et des volontés exprimées.
- À la légalisation d'une aide active à mourir pour les personnes atteintes d'une maladie grave et incurable qui, en conscience et librement, la demanderaient.

Il importe qu'en France, chaque personne ait le droit et puisse réellement décider et faire respecter son libre choix de parcours de vie jusqu'au bout.

Organisations signataires

